

UFF PRIVILEGE (part N)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

Chiffres clés au 29/11/2024

Valeur liquidative	97.52 €	Nombre de positions	58
Actif net du fonds	46.49 M€	Taux d'investissement	99.32%

Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin septembre 2025.

Profil de risque



Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin septembre 2025.

L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Vonovia Se	Bureau Veritas Sa
Basf Se	
Unicredit Spa	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Asml Holding Nv	0.27%	Nestle Sa	-0.22%
Deutsche Telekom Ag-	0.22%	Roche Holding Ag	-0.15%
Sap Se	0.20%	Bnp Paribas	-0.12%
Hudson Blue Chips I	0.11%	Sanofi	-0.12%
Airbus Se	0.10%	Air Liquide Sa	-0.11%
Total	0.89%	Total	-0.72%

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Novo Nordisk A/S-B	6.37%	Santé
Uff Dynasties Famili	5.63%	Fonds actions
Asml Holding Nv	4.60%	Technologies
Sap Se	4.33%	Technologies
Novartis Ag-Reg	4.26%	Santé
Roche Holding Ag	3.92%	Santé
Nestle Sa	3.87%	Consommation de base
Schneider Electric S	3.18%	Industrie
Allianz Se-Reg	2.86%	Finance
Deutsche Telekom Ag-	2.68%	Télécommunications
Total	41.69%	

Caractéristiques du FCP

Code ISIN :	FR001400OYL7	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Date de création :	02/09/2024	Frais de gestion direct :	2.19%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion indirect :	cf prospectus
Centralisation :	14:30	Durée de placement recommandée :	5 ans
Classification SFDR	Article 8		

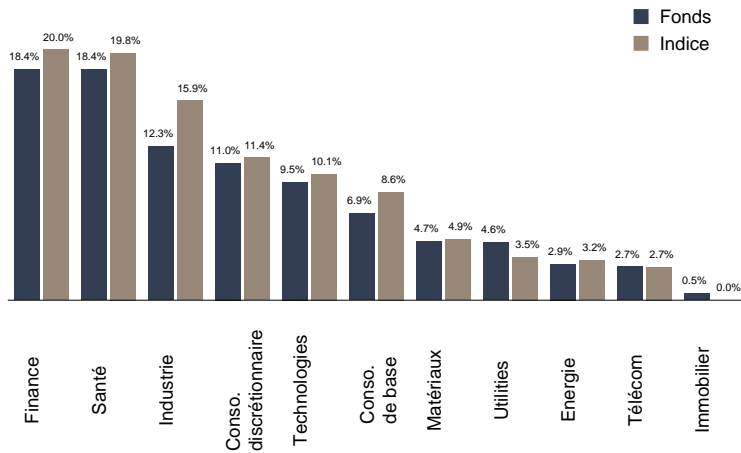
Gérant financier



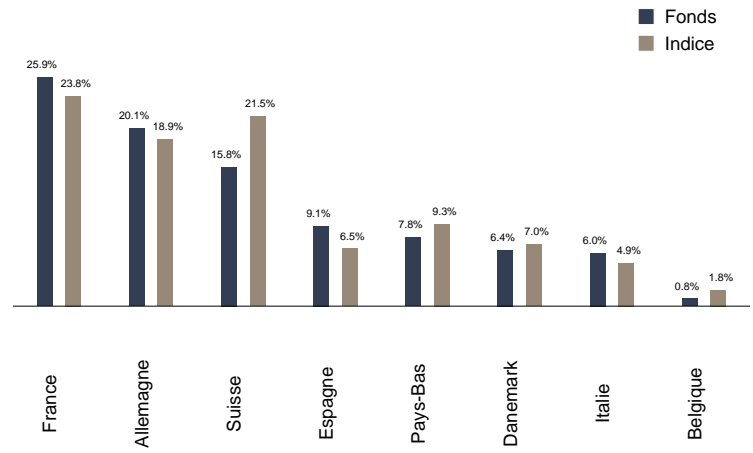
Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus. DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois de novembre a été marqué par la fin du suspense américain avec l'élection triomphale de Donald Trump qui réalise le grand chelem, remportant également le Congrès. C'est sans nul doute sur le front financier que le retour aux affaires du désormais 45ème et 47ème Président des Etats-Unis s'est fait le plus ressentir. En effet, depuis le 6 novembre, les marchés actions outre-Atlantique ont tous franchi de nouveaux records.

A contrario, son programme perçu comme inflationniste a conduit les opérateurs à réévaluer les taux d'intérêt aux Etats-Unis, le 10 ans se tendant jusqu'à 4,45% avant de refluer sous les 4,20% à la fin du mois, tandis que la pente de la courbe des taux, mesurée par l'écart entre le 2 ans et le 10 ans s'aplatissait à nouveau pour tendre vers 0.

Ailleurs dans le monde, et notamment en Europe, le programme du Président Trump n'a pas fait que des heureux. Ainsi, la France pâtit toujours de la dissolution ratée, et le gouvernement de Michel Barnier paraît de plus en plus menacé par une motion de censure. Cette épée de Damoclès pèse largement sur la prime de risque de la signature France qui n'a pourtant pas été dégradée par les agences lesquelles ont toutes revues leur notation en novembre.

Enfin, au chapitre de l'environnement, l'échec relatif de la COP 29 qui se tenait en Azerbaïdjan, pays producteur de pétrole, traduit l'incapacité du monde à tenir une trajectoire linéaire de décarbonation des économies.

Dans ce contexte, les indices américains affichent tous de très fortes hausses, de l'ordre de +6% voire +11% pour le Russell 2000, tandis que les marchés européens sont globalement états, le CAC 40 étant même la lanterne rouge de la zone avec un recul de 1,5% environ.

En début de mois, les résultats trimestriels du groupe immobilier allemand Vonovia sont venus confirmer notre initiation sur le dossier au cours du mois précédent et nous avons renforcé la ligne. A la suite de l'élection présidentielle aux Etats-Unis nous n'avons que très peu modifié le portefeuille, en renforçant légèrement BASF dans la chimie, la base de production aux Etats-Unis lui permettant d'être l'une des plus protégées dans le secteur contre les risques d'augmentation de tarifs. A l'inverse, nous avons vendu notre position sur la société de certification Bureau Veritas considérant qu'une prise de bénéfices sur le dossier était opportune après une très bonne performance boursière depuis le début de l'année et que la montée du protectionnisme aux Etats-Unis risquait de mettre la pression sur les échanges internationaux dont Bureau Veritas dépend fortement.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus. DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

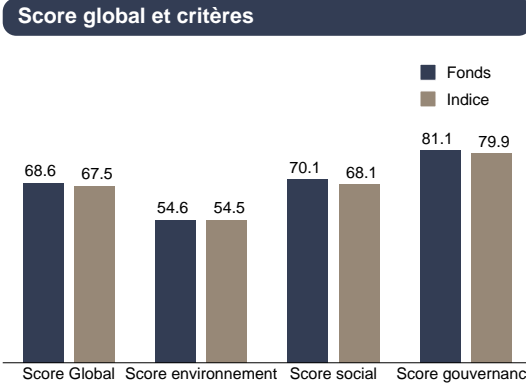
APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR

Score ESG		
	Score	Couverture
Fonds	68.6	92.57%
Indice	67.5	100.00%



Top 10 émetteurs : score ESG

Nom	Poids	Score ESG
Zurich Insurance Gro	0.68%	81
L'Oreal	1.01%	81
Roche Holding Ag	3.94%	80
Ing Groep Nv	1.19%	80
Hermes International	1.57%	78
Schneider Electric S	3.20%	77
Amadeus It Group Sa	0.85%	77
Unicredit Spa	1.23%	76
Airbus Se	1.94%	75
Asml Holding Nv	4.63%	75
Total	20.25%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

	Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	44.50% / 88.63%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	22.70% / 92.57%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	66.77% / 92.57%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

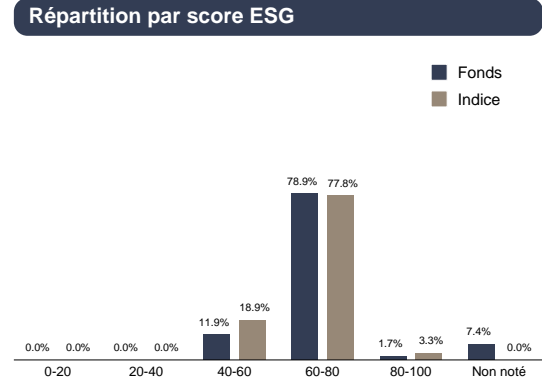
Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Intensité carbone			
(en tonnes par million d'euros de revenus)			
29/11/2024	Fonds	Indice	Relatif
Total	836	899	-63



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	1.94%	6644
Siemens Ag-Reg	2.31%	6226
Michelin	0.45%	5172
Safran Sa	1.54%	2598
Totalenergies Se	2.24%	2412
Eni Spa	0.67%	2343
Air Liquide Sa	2.47%	2190
Engie	0.72%	2111
Schneider Electric S	3.20%	1712
Basf Se	1.28%	1630
Total	16.81%	

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus. DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.